

Dossier no : R-3933-2015

Date : 10 décembre 2015

HEURE	REMARQUES
9 h	Reprise de l'audience du 9 décembre 2015
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 01	Mme Louise Pelletier rappelle que l'audience d'aujourd'hui se terminera vers 14 h 20 – 14 h 30 au plus tard, étant donné la tenue d'une autre audience. Elle informe que la réception sera fermée à compter de 16 h 30, de telle sorte que les personnes qui assisteront à l'autre audience devront apporter leurs effets personnels dans l'autre salle où des commodités seront offertes
9 h 02	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Louise Trépanier, Hervé Lamarre et Marcel Côté, témoins du panel 5, qui tous témoignent sous la même affirmation solennelle, par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
9 h 15	<u>Objection par M^e Eric Fraser</u> à une demande de prise d'engagement formulée par M ^e Sicard (information aussi détaillée non pertinente)
9 h 15	Réplique de M ^e Sicard
9 h 16	Réplique de M ^e Fraser
9 h 17	Mme Pelletier indique qu'avant de trancher l'objection, elle aimerait entendre ce que le témoin Côté a à dire
9 h 17	Informations données par le témoin Côté
9 h 19	Représentations de M ^e Sicard
9 h 20	<u>Objection rejetée</u>
9 h 21	<u>Engagement n° 17 d'HQD</u> : si l'information est disponible, indiquer à partir de quelle consommation annuelle un client au tarif DT n'est économiquement plus rentable pour le Distributeur (demandé par l'UC)
9 h 21	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
9 h 29	<u>Objection par M^e Eric Fraser</u> à une demande de prise d'engagement formulée par M ^e Sicard (trop de détails pour l'objet du dossier. Il invite M ^e Sicard à préciser le but recherché par ses questions)
9 h 30	Réplique de M ^e Sicard
9 h 32	<u>Objection accueillie</u>
9 h 33	M ^e Sicard indique qu'elle reviendra sur cet aspect en argumentation
9 h 33	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
9 h 43	Objection par M ^e Fraser à cette ligne de questions
9 h 43	Réplique de M ^e Sicard
9 h 44	<u>Objection accueillie</u> . Mme Pelletier souligne que le témoin Côté a répondu au mieux de ses connaissances

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3933-2015


Date : 10 décembre 2015

HEURE	REMARQUES
9 h 45	Représentations de M ^e Sicard
9 h 46	Le témoin Côté donne un complément d'information
9 h 47	Fin du contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
9 h 47	Contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Pierre Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
9 h 52	<u>Engagement n° 18 d'HQD</u> : expliquer le calcul de la réduction du coût de fourniture à l'égard des contrats spéciaux et de la clientèle du tarif L (demandé par l'AQCIE-CIFQ)
9 h 52	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Pierre Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
10 h 04	Fin du contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Pierre Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
10 h 05	Contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e André Turmel pour la FCEI
10 h 33	Fin du contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e André Turmel pour la FCEI
10 h 33	M ^e Turmel informe la Régie que contrairement à ce qui avait été annoncé, Mme Martine Hébert, l'un des témoins de la FCEI, sera disponible pour la présentation de la preuve de la FCEI, dès demain matin
10 h 33	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 50
10 h 50	Reprise de l'audience
10 h 51	M ^e Marie-André Hotte (UPA) informe qu'hier, M ^e Martine Burelle (UMQ) lui a demandé d'aviser la Régie qu'elle n'aurait pas de questions pour le panel 5 et qu'elle ne serait pas présente aujourd'hui
10 h 51	Contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Marie-André Hotte pour l'UPA
11 h 31	<u>M^e Hotte produit</u> : C-UPA-0011 : communiqué de presse du 16 mai 2013 intitulé « Les entreprises serricoles québécoises bénéficieront de tarifs d'électricité adaptés »
11 h 32	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Marie-André Hotte pour l'UPA
11 h 35	Fin du contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Marie-André Hotte pour l'UPA
11 h 36	Contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 45	<u>M^e Paquet produit</u> : C-GRAME-0018 : pages 236 et 237 de la décision D-2015-018 rendue le 6 mars 2015 dans le dossier R-3905-2014
11 h 46	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 53	<u>M^e Paquet produit</u> :

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3933-2015

Date : 10 décembre 2015

HEURE	REMARQUES
	<u>C-GRAME-0019</u> : communiqué du Premier ministre intitulé « Le gouvernement du Québec dévoile son nouveau plan d'action en électrification des transports 2015-2020 »
11 h 54	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 55	Fin du contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 55	Mme Pelletier demande aux procureurs du RNCREQ et de SÉ-AQLPA de venir confirmer les temps prévus pour leur contre-interrogatoire
11 h 56	M ^e Prunelle Thibault-Bédard (RNCREQ) prévoit un contre-interrogatoire d'environ 30 minutes
11 h 56	M ^e Dominique Neuman (SÉ-AQLPA) prévoit un contre-interrogatoire d'environ 15 minutes
11 h 57	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h
13 h 02	Reprise de l'audience
13 h 02	Contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Prunelle Thibault-Bédard pour le RNCREQ
13 h 17	Fin du contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Prunelle Thibault-Bédard pour le RNCREQ
13 h 18	Contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
13 h 38	Fin du contre-interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
13 h 38	Interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Louis Legault pour la Régie
13 h 56	M ^e Legault produit : <u>A-0047</u> : pages 5 à 7 de la pièce HQD-12, document 3 provenant du dossier R-3644-2007 <u>A-0048</u> : pages 383 à 385 du Criteria of a Sound Rate Structure
13 h 58	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Trépanier, Lamarre et Côté par M ^e Louis Legault pour la Régie
14 h 10	M ^e Thibault-Bédard (RNCREQ) informe, bien que la présentation de la preuve du RNCREQ est prévue pour lundi, que son analyste ne sera pas disponible mardi. Si la présentation de la preuve du RNCREQ doit avoir lieu mardi, elle discutera avec un autre intervenant pour changer l'ordre de présentation de leur preuve
14 h 10	Mme Pelletier fait part qu'on terminera demain avec les questions de la Régie aux témoins du panel 5 et que, par la suite, on débutera avec la preuve des intervenants, dans l'ordre prévu au calendrier
14 h 10	L'audience est ajournée au 11 décembre 2015 à 9 h
	
	Johanne Lebus, greffière-audicière

LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3933-2015

Date : 10 décembre 2015

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Louise Trépanier	2015/12/10
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Hervé Lamarre	2015/12/10
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Marcel Côté	2015/12/10
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 10 DÉCEMBRE 2015

DOSSIER : R-3933-2015

**DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ DE
L'ANNÉE TARIFAIRE 2016-2017**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Mme Louise Pelletier (Présidente de la formation), de même que M^e Louise Rozon et M. Bernard Houle**

Le procureur de la Régie est **M^e Louis Legault**

La requérante est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)

Représentée par **M^e Éric Fraser**

Les intervenants sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)

Représentée par **M^e Denis Falardeau** *présent Am et Pm*

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ
ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIÉ-CIFQ)**

Représenté par **M^e Pierre Pelletier** *présent Am et Pm*

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par **M^e André Turmel** *présent Am. Aquitte' à 10h³⁰. Présent Pm (arrivé' à 13h30)*

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAMÉ)

Représenté par **M^e Geneviève Paquet** *présente Am et Pm*

OPTION CONSOMMATEURS (OC)

Représentée par **M^e Éric David** *absent Am et Pm*

**REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU
QUÉBEC (RNCREQ)**

Représenté par **M^e Prunelle Thibault-Bédard** *présente Am et Pm*

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par **M^e Dominique Neuman** *présent Am et Pm*

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

Représentée par **M^e Hélène Sicard** *présente Am et Pm*

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)

Représentée par **M^e Martine Burelle** *absente Am et Pm*

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)

Représentée par **M^e Marie-Andrée Hotte** *présente Am et Pm*

DÉBUT: 9h

REPRISE: 13h⁰²

DINER: 11h⁵⁷

AJOURNEMENT: 14h¹⁰

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3933-2015

Date : 10 décembre 2015

COTE	DESCRIPTION	DÉPOSÉ PAR
C-UPA-0011	Communiqué de presse du 16 mai 2013 intitulé « Les entreprises serricoles québécoises bénéficieront de tarifs d'électricité adaptés »	M ^c Marie-Andrée Hotte
C-GRAME-0018	Pages 236 et 237 de la décision D-2015-018 rendue le 6 mars 2015 dans le dossier R-3905-2014	M ^c Geneviève Paquet
C-GRAME-0019	Communiqué du Premier ministre intitulé « Le gouvernement du Québec dévoile son nouveau plan d'action en électrification des transports 2015-2020 »	M ^c Geneviève Paquet
A-0047	Pages 5 à 7 de la pièce HQD-12, document 3 provenant du dossier R-3644-2007	M ^c Louis Legault
A-0048	Pages 383 à 385 du Criteria of a Sound Rate Structure	M ^c Louis Legault